pour l'argumentation, aux Cham-iu Nord et de l'Est. Le législateur, il est vrai, a entendu affranchir les mar il est vrai, a entendu affranchir les marchandises destinées à l'exportation:
mais il s'agit seulement du dernier
voyage de cette marchandise, souvent
le moins important, celui qui l'envoie à
l'étranger; avant que le produit ne fût
en état d'être expédié, il a falli qu'il
fit vingt détours, qu'il passat d'une usine
à l'autre; les malières employées dans
achiraties les matières la fabrication, le combustible nécessaire ont dû être transportés, et comme il faut souvent 10 tonnes de matières premières pour faire une tonne de produits fabriqués, on peut juger quelle est l'éten-due de l'exemption accordée par la loi. Si l'on se rappelle que le commerce de Paris est le commissionnaire de plusieurs départements, on doit encore calcule la surcharge de l'impôt pour la marchar dise toute prête qui vient de Province à Paris; et il en est ainsi de presque tous les cas où l'exportation se fait par un intermédaire. Enfin, comme dernier exemple, Saint-Dizier nous montre l'étranger venant prendre les houilles françaises sans payer la taxe, tandis que pour un trajet souvent plus court les usines françaises se trouvent forcées par la taxe, de les payer à plus haut

L'impôt qui soulève ensuite le plus L'impôt qui soulève ensuite le plus de réclamations est l'impôt du timbre sur les effets de commerce, traites et lettres de change (Paris, Montpellier, Annonay, etc.) Il a en effet beaucoup d'analogie avec la taxe sur le transpor des marchandises, et se place comme une entrave dans les opérations essen-tielles du commerce.

L'impôt des patentes, admis en prin-cipe, est considéré comme défectueux dans son assiette, et aussi onéreux que peu proportionnel (Lyon, Montpellier, Saint-Omer, Annouay, etc.) « La loi nouvelle, dit la chambre de Lyon, en abolissant le maximum, a détruit la proportionnalité de l'impôt entre les diver-ses professions. Une usine de filature qui payait, en 1869, 897 fr. 54 c., paie actuellement 1,359 fr. 83 c., soit une augmentation de 52 0 0. Pour la fabrica augmentation de 52 9 0. Pour la naprica-tion des soieries, l'augmentation de la paterte est de 185 0/0, de 525 0/0, de 714 0/0, suivant le nombre des métiers.» La Chambre de commerce établit par un calcul auquel nous renvoyons, que, pour une usine de filature et moulinage, sur un bénéfice net de 7,000 fr., l'impôt est de 1,359 fr. 83 c., soit 20 0/0 du bénéfice. Paris, Saint-Elienne et d'autres Cham

bres considérent comme très-nuisible au commerce l'élévation de la taxe sur le transport des lettres et des échantil lons. La chambre parisienne d'exportation fait observer que, non-sculement les tarifs postaux sont plus élevés et plus gênants que partont ailleurs, mais qu'on n'a pas, pour l'envoi et la réexpé-dition des échantillon», les mêmes faci-lités qu'à l'étranger: il arrive journellement que la poste, qui a accepté des échantillous expédiés du dehors, refuse do éeu charger au refour, sous prétexte qu'ils excèdent le pouls ou la dimension réglementaire. La Chambre de commerce de Paris demande qu'on adhère aux conclusions de protocole de Berne, concer nant le transport international, et à prix réduit, des lettres, prospectus et échan-tillons, et l'élévation au poids de 13

grammes pour la lettre simple.
Certaines applications du droit de statistique sont attaquées par Montpellier, Donai, Saint Chamond, Rennes el Nantes. Selon cette dernière ville, « les droils de stalistique, perçus à l'entrée des matières introduites sous le régime de l'admission temperaire, ne sont remboursés à la sortie des produits briqués, et par conséquent grèvent directement notre exportation, qui paie en oatre les droits de statistique à la sortie. Ces même droits, à l'entrée, imposés à généralité des sucres coloniaux et étrangers, devraient également être exigés des sucres indigènes à l'instant où

- J'ai assez prié, dît-elle, je me suis assez humiliée... Blanche Halgan, la fille du matelot, a pu un moment oublier les leçons de courage que lui don-na son père, et la marquise de Coëtquen ce que désormais elle doit à son rang... Je ne demande plus rien, j'exige... Vous allez me laisser libre passage, et à cette condition je vous promets le si-lance... Sinon, écoutez bien les paroles de celle que vous tenez aujourd'hui en votre pouvoir... L'avenir me vengera d'une façon cruelle... pour avoir eu à mon égard la férocité des tigres, vous serez frappés dans vos affections les plus chères... dans votre ambition et rotre avarice, Florent, dans votre tenesse, Gaël.

La complicité qui vous lie aujourd'hui vous séparera plus tard... Vous apprendrez ce que pèse la chaîne d'un mutuel forfait... Chacun de vous souhaitera la mort de son frère comme vous désirez la mort de la femme de Tanguy... Quand et comment arrive-ront ces choses, je ne saurais vous le dire... je distingue à travers un brouillard des événements sanglants et lugubres!... Ce que je sais, c'est qu'en dépit de mon pardon vous serez chatiés et que mes prières ne pourront

rien pour vous?

Et Blanche, le bras étendu vers les ux criminels, leur dit d'une voix dans laquelle la majesté se mélait à la

Et maintenant sortez, messieurs

ils sont placés en entrepôt ou ent dans la consommation. » Rennes fait observer que le droit de 10 centimes par colis est excessiuement lourd pour un commerce qui, chaque année, exporte, seulement en beurre et en œufs, 14 à 15,000 tonnes, faisant environ 600,000 colis. De même dans toutes les villes colis. De même dans toutes les villes par exemple à Saint-Chamond, où la marchandise s'expédie par petits colis et

non par tonnes. Le système adopté par le décret du 18 Le système adopte par le decret un le octobre 1873 pour les admissions tem-poraires de froment étranger, système qui a pour objet de limiter à un seul bureau de douane la faculté de compen-sation des entrées de froment avec les sation des entrées de froment avec les sorties de farines, est vivement critiqué par les Chambres de Nantes, de Dijon et du Maus. On demande le retour at régime de liberté inauguré par le décret

du 25 août 1861 (1).

Nantes se plaint d'une application particulièrement onéreuse du timbre sur les connaissements: « L'administration de l'enregistrement considère comme un transport spécial, sujet à connaissement. le simple gabarrage d'un colis partant de Nantes pour être chargé à bord d'un navire mouilllé au bas de la rivière....Tel colis, qui paic 50 centimes de gabarrage supporte un timbre de 1 fr. 20 c. » On soutient que cette opération doit être

assimilée au simple camionnage. L'impôt de 10 0/0 sur les *primes d'as-*surance, suivant la Chambre de Roubaix, surance, suivant la Chambre de Roubaix, pèse non pas sur la fortune, mais sur le risque plus ou moins grand de l'industrie exploitée.

Passons aux impôts qui grèvent outre mesure les matières employées par l'in-dustrie.

On constate d'abord que, depuis l'établissement des différentes taxes, il y a eu diminution sur le commerce des bougies, des huiles, des allumettes (Chambre d'exportation parisienne), des huiles minérales, de la verrerie, etc. (Douai).

L'impôt sur le papier et sur le carton nage est critiqué, au point de vue de ses conséquences indirectes, par les Chambres de Paris, Saint-Etienne, Annonay « L'impôt du papier, dit Saint-Etienne équivaut, pour le fabricant de rubans. un impôt de 1/2 0/0 sur le chiffre de ses affaires, » par suite des nécessités d'embullage.

On réclame, surtout dans le Nord et

dans l'Est (Sedan, Nancy, Charleville) coutre le droit d'entrée sur les char-bons étrangers. Comme il faut, dit Sedan, trois tonnes et demie de coke et de charbon pour produire une tonne de fer, et 5 tonnes pour produire une tonne de tôle, le droit de 1 fr. 20 c. par 100 kilogrammes grève do près de 4 francs le prix de revient d'une tonne de fer, qui se vend en moyenne 220 francs... et il charge de 6 francs le prix de revient de la même quantité de tôle, qui se vend euviron 220 francs. Charleville se plaint du droit d'entrée

sur les soies de porc, employées dans la fabrication de la brosserie. Viennent ensuite des plaintes contre

les impôls qui frappent les matières employées dans la confiserie, la parfume-rie, les conserces alimentaires (Paris, Clermon!): dans la fabrication et l'em-Clermont): dans la fabrication et l'em-ballage des vins mousseux, soit le sucre, les bouchons, l'étain, le goudron le papier, le carlon (Reims); — contre les impôts sur le sucre (Nantes, Arras, Saumur), sur les laines (Abbeville), sur les boissons (Lette, Sanmur), sur le liége et le bois (Dijon).
Comme remède à ces charges, en de-

hors de leur suppression, les Chambres de commerce ne voient généralement que le drawback on l'exercice, par exemple pour la confiserie (Clermont). (A suivre)

## Revue hebdomadaire de la

La semaine dont nous avons à nous occuper a été divisée en deux parties distinctes. Pendant les premières séances, une grande animation n'a cessé de règner et les cours de nos fonds publics et de nos principales valeurs ont fait preuve d'une remarquable fermeté. Pendant les dernières séances, les transactions

(1) Il y a une note spéciale de la Chambre de Nantes sur cette question.

de Coëtquen! nul n'a le droit d'insulter les morts!

X. UN COUP DE FOUDRE

Les chevaux du marquis de Coët-quen couraient sur la route avec une rapidité fantastique, et cependant, malleur vertigineuse allure, Tanguy mettait de temps en temps la tête à la portière et répétait d'une voix moins impérieuse que pressante :

- Plus vite! Jacques, plus vite! Le cocher cinglait d'un coup de fouet les nobles bêtes surprises d'un traitement aussi cruel qu'inusité, et le carrosse du marquis de Coëtquen disparaissait entre les hautes murailles des fossés garnis de plantes ligneuses et de grands sureaux odorants. Il avait grande hate d'arriver, le maître du manoir dont la grosse tour ronde des-sinait sa lourde masse sur le ciel orané par les teintes du sol mais plus belle soirée d'automne n'avait répandu ses splendeurs sur un plus magnifique paysage. Aussi loin que s'étendait le regard, il apercevait des arbres, et puis des arbres encore, si bien que l'on aurait pu donner à cette partie de la Bretagne la poétique appellation des bois situés sur les croudu mont Olympe: la mer de fewilles.

Les derniers hauteurs se fondaient dans une brume bleuatre s'harmonisant elle-même avec les grandes bandes pourprées des nuages fuyant par une bise d'octobre.

faire resportir.

Les premières séances ont été exclusivament consacrées à la mise en règle des exparaments pris pour la fin de mai. La liquidation des rentes françaises s'est effectuée dans des conditions d'une exceptementes le facilité. Personne, à vrai dire, ne s'attendait à une fin de mois assei peu laborieuse. Les reports ent été, en effet, plus que modérés et l'argent n'a pas pu trouver d'emploi quelque peu rémunérateur. Il suffit pour s'en convaincre de signaler que ens, presente de la convaince de signaler que sur le 5 4/9 le prix du report s'est para constamment maintenu entre 0 25 et 0 18. Constamment maintenu entre les cours de acheteurs à conserver leurs positions et à se faire reporter; l'écart existant entre les cours de compensation du 1 mai et du 1 mai et

et du 1° juin était toutefois auses sousser-pour fjustifier les réalisations de quelques uns d'entre eux.

La liquidation des valeurs ne s'est pas achevée dans des conditions plus laborieuses. Comme nous l'avons lait remarquer dans notre précédente revue, les plus grosses positions d'acheteurs avaient été sinon complétement liquidées, du moins considérablement allégées par les ventes forcées ou volontaires opérées depuis plusieurs jours. Ce qui restait à faire reporter au dernier mpment avait trop peu d'importance pour pouvoir apporter quelque troublé dans la marche régulière de l'opération de fin de mois.

reporter au dernier moment avait trop per d'importance pour pouvoir apporter quelque trouble dans la marche régulière de l'opération de fin de mois.

Cette solution heureuse et inespérée d'une liquidation qu'on n'avait pas vu arriver sans concevoir de sérieuses apprèhenaions sur le sort définitif qui lui était réservé, aurait pu justifier un mouvement de progression plus important que celui qui s'est produit, si le merché n'avait eu à compter avec un ralentissement rensible dans les affaires engagées, et aussi avec les nouvelles décourageantes réçues du marché anglais.

Après les secousses qu'ils viennent de passentir, en présence de la morte-saison dans laquelle nous allons entrer, beaucoup de spéculateurs ont pris le parti d'abandomer momentanèment la partie. Les avis peu ressurants des places financières étrangères et nouvelles opérations.

La pénurie des transactions a contribué à paralyser le bon effet que l'on attendait de la nouvelle du très prochain remboursement de rasions qui nous font croire qu'un mouvement de hausse de nos fonds d'État doit concorder avec cette conversion sous peine de readre se réussite incertaine. Cependant, nous ne ver-

avec celle conversion sous peine de readre as avec celle conversion sous peine de readre as réussite incertaine. Cependant, nous ne ver-rons pas avec déplaisir les acheteurs prendre quelques jours pour consolider les cours ac-entis.

quelques jours pour course, quis.

En agissant ainsi, ils ramèneront vers les rentes françaises les capitaux de placement qui avaient commencé à déserter leur marché pour se porter sur des valeurs de tout repos et qui semblaient leur offirir des chances corte qui semblaient leur des chances corte qui semblaient leur des chances corte qui semb et qui semblaient leur offrir des chances cer-taines de plus larges aussiliorations. Il faut necessairement habituer les détenteurs de l'épargne aux cours atteins depuis quelque temps pur le maintien de ces cours aur la coté pendant quelques jours et éviter ainsi les roa-isations gu'un meuvement de progression, trop rapidement conduit, ne manquerait pas de provoquier.

represent, consult, ne manquerate pas de provoquer.

On s'est beaucoup moins occupé de politique pendant ces hait jours. Au surplus, du côté de la politique extérieure, l'apaisement se consolide et se généralise; nous ne pouvons souhaiter rien au dela Quant à la politique intérieure, tout en reconnissant qu'il existe quelques nuages à l'Horizan, on peut encore espèrer qu'on pourra, à l'aide de concessions réciproques, axiter de trop viblents ouages.

En résunde, la situation resterme de strech. Séments de reprise : abondance excessive en l'argent, conversion de l'eupenut Morgan, apasement des questions politiques. Cest ce qui nous fait croire à la marche ascendante nos founds publics: nous souhaitons ceptende nos founds publics: nous souhaitons ceptendant qu'on continue à avancer avec une sage lemeur, de façon à ne pas compromettre un succès presque certain par une ardeur intempestivo.

Passons maintenant à l'examen des diverses

Passons maintenant à l'examen des diverses Passons maintenant à l'examen des diverses variations subies par les principales valeurs, L. 3 ophenerans hissions illy abuit jours, a 6, 35, a atteint qui plus haut le cours de 65 12 12, nour rester hier à 64 75. Les opérations effettuées pour compté des recettes zénérales as sont soldes pur un abat de 48,000 fe, de reute, Les conditions dans lesquelles s'opérera la conversion de l'emprunt Morgan, et que l'on espère rendre la plus fructueuse possible pour le Trèsor, militent en faveur du prix de ce fonds.

possible pour le Trésor, militent en faveur du prix de ce fonds. Le 5 100, qui clôturait samedi dernier à 102 80, a touché les prix extrêmes de 103 76; et de 102 90, pour finir la somaine à 103 65. Les achats opérés pour compte des trésoriers payeurs généraux ont atteint le chiffre de 231,000 fr. de rente. Les obligations de la Ville de Paris sont au nombre des valeurs qui ont attiré les prété-

nombre des valeurs qui ont attiré les prété rences des capitaux de placement. Sous l'in

regards à l'accident; les prés s'inondaient d'un resset lumineux sur lequel se détachaient les grandes vaches rousses, les chevaux noirs à courte crinière, les moutons bruns et les chèvres

Les filets d'eau miroitaient entre les berges de cresson, et tout à l'horizon l'étang, transformant ses nappes bleues sous les ardeurs de la lumière, paraissait lui-même un lac de feu, tant il réfléchissait dans ses transparences les nuages de cuivre et d'or amoncelés

Encore un peu, ce serait le crépuscule ; mais au moment où pour la dernière fois le marquis de Coëtquen encouragéa Jacques à doubler la vitesse d'allure de son attelage, c'était le jour encore, le jour s'achevant dans les e lumière qui tiennent qu'à l'automne.

Malgré son impatience d'arriver, Tanguy jouissait de ce magnifique spectacle. Il trouvait d'ailleurs le château plus pittoresque, les bois plus ombreux. l'étang plus lumineux et plus pur, les-futaies plus gaies aux regards, et la ceinture de jones de l'étang plus poétique, depuis que Blanche passait dans es vastes salles de Coëtquen, chassait dans la forêt vieille comme les pierres levées, se promenait en barque sur l'eau sans rides et rentrait souvent les bras chargés d'iris et de slambes des marais.

iement.

La Banque de France n'a été que rarement cotée à terme. En revanche, le comptant à vu quelques demandes se produire aux environs de 3,950.

La Banque de Paris et des Pays-Bas a prograssé de 1,155 à 1,165; le Compteir d'Escompte est resté immobile à 595; le Crédit Foncier de France a gagné 10 fr. à 910; la Société Générale a'est maintenue entre 505 et 270 : le Crédit Lyannais est agent 10 fr. de 100; la Crédit Lyannais est agent 10 fr. de 100; la Crédit Lyannais est agent 10 fr. de 100; la Crédit Lyannais est agent 10 fr. de 100; la Crédit Lyannais est agent 10 fr. de 100; la Crédit Lyannais est agent 10 fr. de 100; la Crédit Lyannais est agent 10 fr. de 100; la Crédit Lyannais est agent 10 fr. de 100; la Crédit Lyannais est agent 10 fr. de 100; la Crédit Lyannais est agent 10 fr. de 100; la Crédit Lyannais est agent 10 fr. de 100; la Crédit Lyannais est agent 100; la C 50016te Generale s'est maintenue entre los \$70 ; le Crédit Lyannais est assez lourd \$28 75; la Société de Dépôts et Comptes co rants solidement tenue de 615 à 820.

528 75; la sociate de Lapous de Couperrants solidement tenue de 615 à 520.

Le Crédit Mobilier se trouve à peu de chose près au même prix qu'il y a huit jours. À l'animation qui avait régné sur cette valeur a succédé un calme presque complet, et il est à présumer que les échanges ne reprendront une certaine activité que lorsque l'on sera définitionement lixé sur la situation exacte de la société nar les communications, qui seront

societé par les communications qui seront faites à l'assemblée générale du 14 de ce mois.

Il en est de même de la Banque Franco-Hollandaise, que nous retrouvons à 330. L'assemblée générale, qui devait avoir lieu demain, a été remise au 3 juillet.

La Banque Franco-Italienne est ferme à 827 50. Par contre, la Banque Franco-Egypticane est lourde à 582 50. Les communications astisfaisantes faites à la dernière assemblée générale et l'approche du paiement du coupou pouvalent saire espérer mieux.

La Banque Ottomane a continué à suivre les oscillations de la rente turque; l'action ancienne se traite à 668 75 et la nouvelle à 988. On sait que l'assemblée générale de cette institution est convoquée pour le 26 juin, et qu'après la distribution aux titres anciens du dividende qui y sera déterminé il n'y aura plus qu'une seule catégorie d'actions.

Les ventes qui n'avaient cessé depuis quelque temps de peser sur les cours du Grédit Mobilier Espagnol semblent avoir pris tin; cette valeur paraît ramenée à des prix qui ne prêtent plus le flanc à une dépréciation de quelque importance. Elle a oscillé pendant ces huit derniers jours entre 702 50 et 720 pour clôturer à 745 en anélioration de 39 fr. pour la remaine. On attend avec impatience l'assemblée générale qui doit être tenue le 26 juin.

La Compagnie Parisienne du Gaz est en

juin.

La Compagnie Parisienne du Gaz est en lausse importante à 945. Cette plus-value est en grande partie justifiée par l'excellente situation de l'entreprise dont les recettes sont en progression constante.

situation de l'entreprise dont les recettes sont en progression constante.

La Compagnie Immobilière a été délaissée entre 37 50 et. 35. Il en est de même de la Compagnie Transatlantique, qui n'a pas dépassé les prix extrêmes de 238 75 et de 242 50. Les titres de Suez ont fait très bonne contenance; nous laissons l'action à 671 23 et la délégation à 598 75. On ne sait encore rien de prácis sur l'état des négociations poursuivies à Constantinople par le fils de M. de Lesseps, mais en attendant, le développement du trausit prend chaque jour des proportions plus plus considérables.

Le 5 0/9 Italien a eu un snarché très tourmonté, à près avoir atteint 73 35 au plus haut, il a été aubitement précipité à 72 30 pour reprendre vigoureusement à 73 20. Nous n'ayons pas à revenir sur les causes de ces brusques descentre.

Les chemins de fer français dont les recettes hebolomaduires cont de plus en plus satisfai-

Les chemins de fer français dont les recettes hebdomudaires sont de plus en plus satisfai-aantes, se sont fait remarquer par leur ferme attitude. Cost ainsi que nous retroutous l'Est 546 35 en fausse de 5 de face de 18 de

Par contre les chemins de fer étrangers ont été, en général, assez éprouvés. L'Autriohies est tombé de 658 25 à 641 25 et s'est relevé ensuite a 648 75; les Lombards ont rapidement fichi de 275 à 235 et ont pu reçonguérir le cours de 251 25; le Nord de l'Espagne est un peu mieux tenu à 215 après 230 et 247 80; enfil. le Saraçosse, qui a annoncé que le dividende de l'exercice était fixé à 15 fr., reste à 215 après avoir reculé un moment jusqu'à 210. Le bruit court que les négociations relatives à l'achat du Cordouè à Séville out été reprises et qu'elles seraient en voir d'àboutir. (Mesesger de Paris). contre les chemins de fer étrangers or n général, assez éprouvés. L'Autrichie

## Roubaix-Tourcoing T LE NORD DE LA FRANCE

Nous avons commis hier une erreu que nous tenons à rectifier. La minorité lu Conseil s'est abstenue, comme nous l'avons dit, dans le vote sur la question du Collège, mais aucune objection

Le marquis revenait de désendre, à Rennes, le pouvoir et la volonté du Roi contre les réclamations du parle-ment. Il s'effrayait de la propagation des idées de M. de La Chalotais, et il avait cru de son devoir de protester contre un envahissement qui d'un seul coup ruiner la religion et la monarchie. Le caractère du marquis était un de ceux que rien ne fait dévieu de la ligne droite. Il comptait pour rien ses intérêts quand il s'agissait de son honneur. Aimant la vie intime, il s'était tenuà l'écart desluttes de la parole. mais quand il se croyait obligé l'idée, il était de ceux qui se battraient avec la poignée même après que le fei se serait brisé!

Tanguy considérait la noblesse comme une responsabilité plutôt que comme un privilége. Il n'eût jamais cédé aucune des prorogatives concédaient ses titres, mais moins par vanité que par tradition che-

valeresque. Les nouveaux mariés couraient encore la quintaine à Coëtquen; le marquis tenait chaque année une foire dans ses prairies; mais si les paysans payaient une taxe par tête de bétail, le marquis tenait pour eux table ouverte, faisant percer les fûts de cidre de ses caves et tous les ménétriers du canton pour la danse qui terminait la fête. Les poissonniers de l'étang joûtaient encore à certains jours. Les redevances de cent et quelques paroisses renfermées

Le président de la Cha merce de Lille a adresas la lettre av vante au ministre des travaux p

blics:

« Lille, 29 mai 1875.

» Monsieur le ministre,

» Les discussions qui ont eu lieu à l'Assemblée nationale et dans les journaux sur le régime des chemins de fer, font ressortir le haut prix des tramports sur nos voies comparées à celles dés sur nos voles comparées à celles des pays limitrophes avec lesquels notse agriculture, notre commerce et notre industrie ont à soutenir une lutte ince-sante, aussi bien pour l'alimenta-tion du marché intérieur que pour l'ex-portation de nes produits

portation de nos produits.

» Il y a là, M. le ministre, une évidente condition d'infériorité que la France doit s'eflorcer de faire disparatre par tous les moyens dont peut disposer son gouvernement; et si des nécessités financières, d'une nature inexorable ne permettent pas la supersession. ble, ne permettent pas la suppression immédiate ou prochaine des impôts qui grèvent les transports et en augmentent le prix,il est d'autant plus utile de ne négliger aucun des éléments d'atténuation. L'un de ces éléments au rencontre dans la concurrence que les lignes secondai-res sont appelées à faire aux grandes

Compagnies.

La Chambre de commerce de Lille a constaté, dans sa circonscription, que l'ouverture des lignes d'intérêt local a amené, dans les tarifs, des réductions notables, résultant, d'une part, des abaissements volontairement consentis par les Compagnies anciennes, qui des-servent les mêmes localités par de plus

longs parcours.

" Un résultat aualogue ne peut man-

"Un résultat analogue ne peut man-quer de se produire à la suite de la mise en activité des autres lignes concédées ou dont la concession est demandée. "C'est une question qui intéresse, au plus haut degré, la prospérité du paya; aussi la Chambre de commerce de Lille espère-t-elle que, dans la lutte ouverte entre les grandes Compagnies et les Compagnies de lignes secondaires, cas dernières trouveront, dans les sympadernières trouveront, dans les sympa-thies du gouvernement, l'appui énergi-que qui seul peut les empécher de suc-

» La Chambre de Commerce vous prie, Monsjeur le Ministre, d'agréer l'assu-rance de son respectueux dévouement. » Au nom de la Chambre de Commerce.

« Le Président. » Henri Bernard. »

Voici la réponse du ministre :

« Versailles, 1<sup>st</sup> juin 1875.

» Monsieur le Président, vous m'avez fait l'honneur, à la date du 29 mai, de me transmettre au nom de la Chambre de Commerce de Lille, diverses observations relatives aux discussions qui viennent d'avoir lier à l'Assemblée nationals sur de rigime général des chamins du fer.

» J'en ai pris connaissance avec beaucoup d'intérêt, mais il me paraît néc saire de répondre aux conclusions par lesquelles la Chambre termine ses obser-vations, en émettant le vœu que le Gouveruement protége également les grandes compaguies et les compa secondaires.

» Vous pouvez, Moneieur le Président, donner l'assurance à la Chambre de commerce que le gouvernement du maréchal de Mac-Mahon et le ministre des travaux apporteront dans tous les actes, vis-à-vis de tous les intérêts, la même impartialité, et qu'ils considèrent comme un devoir de protéger également toutes les industries, lorsqu'elles s'exer-cent honorablement pour le bien du

pays. » Agréez, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération la distinguée.

» Le ministre des travaux pubics, » E. CAILLAUX. »

dans les domaines de Combourg, Coëtquen et Vaurusier étaient considé mais les intendants avaient ordre de se montrer pitoyables, et l'aumôme rendait aux chaumières délabrées une partie des fermages reçus. En un mot, Tanguy et Coëtquen était resté le digne idant de sa race. On pouvait l'attendrir, non pas lui refuser son droit. Il ne comprenait rien aux nouvelles idées qui, sous le nom de philosophie. essayaient d'anéantir et même de flétris un glorieux passé. Il voulait vivre et mourir en Coëtquen. Un malheur public l'ent trouvé prêt au dévouement ; il ent vendu ses terres pour le service du Roi; mais il eut impitoyablement de sa maison un homme gaté par les nouveaux principes. Ce qu'il servait, il le servait jusqu'au sacrifice; ce qu'il adorait, il l'adorait jusqu'au longtemps il ne connut que ces deux cultes. Quand il devint le mari de Blanche, il ajouta un bonheur à sa vie, mais la tendresse qu'il portait à sa femme n'eût jamais empêché Tanguy de Coëtquen de remplir ce qu'il regar dait comme une obligation sacrée

(A suivre.)

Les concours de juments abredt à 1° à Bourbourg, le 22 juin 1875; Lille, le 7 juillet; 3 à Avester, juillet ; 2 à Valenciennea, le 10 jui baix, le 22 juin: 9- à A

Concours de pigeuss. — Licher à Orléans à 7 h. (Beautemps, cond Sud). — 1" prix à M. Cracco, à Mouneron, à 10 h. 47 1/2; ? prix, M. Muller, 10 h. 47 1/2; 3° prix, M. Jeanssons, 10 h. 48 1/2; 4° prix, M. Jaclin, 40 h. 50; 5° prix, M. Jaclin, 10 h. 51; 6° prix, M. Jaclin, 10 h. 52.

M. Jaclin, 10 h. 52.

Pour la partie engagée entre MM.

Ducateau et Lauwers, de Roubaix, d'ame
part et M. Cornette et Jaclin, de Lille,
elle a donné les résultate suivants : le
premier pigeon a été constaté à Lille, à
10 h. 50, à Roubaix à 10 h. 55.

Demain, nous donnerous les résultats
définitifs. Nous pouvons toujours dire
que les adversaires se sont suivis de bien
près.

Jendi prochain, la tragélie nationale la Fille de Roland, cara miesprétée a Grand-Théatre de Lille par al. Britis et sa troupe.

Consoil municipal de Bonks
Séance extraordinaire du 5 juin 11.
Sont présents: M. C. Descat, ma
MM. Watine-Wattine, Scrépel-Rous
et Pierre Destombes, adjoints.
MM. J. Quint, Deleporte-Bayart,
Scrépel, Ch. Junker, Godefroy, Fri
çois Seney, P. Flipo, L. Foveau,
Pollet, J.-B. Delplanque, Delcou
Tiers, P. Scrépel, Harinkouck, E. Be
Pierre Parent, A. Fiers, Leclerog-Mi
liez, F. Ernoult.
Absents: MM. J. Deregnauco

liez, F. Ernoult.

Absents: MM. J. Deregnancourt,
Labbe-Copin & Famechon., A. Morel,
Moïse Rogier, C. Daudet, A. Hindré,
(empêchés ou en voyage.)

M. Pierre. Parent, nommé secrétaire
pour la séance, donne lecture des procès-verbaux des géances des 10 avril, 5
et 8 mai.

et 8 mai. La rédaction en est adoptée saus ob-

La redaction en set any la servation.

1. MM. Delcourt-Tiers et Junker sont chargés de la confection de la liste du jury pour le capton Est, et MM. Tierre Parent et Quint pour le canton Ouest,

2. Le consell vote conformément à or qui se fait chaque appée 3 centimes additionnels pour l'entretien des chemins vicinaux et 7 centimes pour l'instruction publique.

vicinaux et 7 centrales post, publique.

3. Nomination d'une commission composée de MM. Achile Scrépal, Quint, Delplanque, Leclerq-Mullies et François Ernoult pour l'examen des propositions faites, concernant les soutiens de famille.

4º Renvoi à la commission des finan-ces de la demande d'un crédit de 35,850 fra. pour travaux d'amélioration à l'hô-

pital.

5° Le Conseil adopte, sans observation, le rapport de la compilsaion des logements insalubres.

6° M. Paul Scrépel, rapporteur de la commission des finance, communique au Conseil les 7 propositions suivantes:

4° Dégagement de la rue 128: Adopté.

> 2° Pavage de la rue Jacquart.
Adopté.

Adopté.

3° Proposition de la commission des éccles académiques, adopté.

4° Demande d'un subside de 4,000 fr. pour participation de la ville au loyer annuel du local affecté à la Bourse.

Adopté.

» 5° Crédit pour le Mobilier des nonvalles écoles du Pile et de la rue de Soubise. Voté.

» 6° Adoption du nouveau mode de

percedion pour les droits de place.

> 7º Le crédit demandé pour un qua-trième vicaire à Sainte-Ricalant de accordé.

accordé.

7° Le projet de modification aux écoles à construire rue St-Ange et à l'Epeule, est renvoyé à la commission des finances. 8. Vote d'un crédit de 300 fran

pour achat de lits en fer à l'école de Blan chemaille.

9. Adoption d'un rapport demandant un professeur adjoint à l'école protes-

tante. »

10. Le Conseil municipal décide, à la majorité de 15 voix, contre 7 absten-tions, 1° que la convention de 1886 sera renouvel. pour une durée de 5 ans avec la direction du collége aux charges et conditions mentionnées au rapport. 2° qu'il se c es a keubaix une école professionnelle distincte et indépendan-te du collége.

Le Conseil nomme une commis mixte, composée des membres de la commission des écoles et de M. C. De-lattre, J. Deregnaucourt, Vinchou, Ed. Ferrier et Norbert Lefebvre, qui sera chargée d'étudier les voies et moyens de réaliser au plus tôt la création de cette école.

cette école.

11. Le Conseil approuve un projet de rectification au chemin vicinal n° 9, (Route de Wattrelos). 2 Un rapport de M. le directeur des travaux municipaux relatif au réseau des tramways sur le territoire de Roubsix,

12. Approbation d'un marché à conclure pour le charbon nécessaire à l'ali-